



Le 12 novembre 2020

Mme La Rectrice,

Lors du Conseil Régional de l'UNSS du 28 septembre 2020 que vous avez présidé, et de l'échange qui a suivi vous avez évoqué avec notre organisation syndicale, le SNEP-FSU, qui dénonçait l'insuffisance des installations sportives pour l'EPS et le sport scolaire, la possibilité de provoquer une rencontre avec les collectivités territoriales.

Cette réunion devrait, à notre avis, engendrer une « commission tripartite équipements » regroupant l'Education Nationale, les Conseils Départementaux et le Conseil Régional ainsi que notre organisation syndicale. Elle se réunirait à échéances régulières pour examiner les projets alsaciens.

Le SNEP-FSU vous propose son expertise locale et nationale.

Nos contacts passés avec M. OMEYER Vice Président de la commission « sports » de la Région Grand Est, nos échanges avec les techniciens du Conseil Départemental 67 lors de la rédaction du livre blanc des installations sportives dans les collèges, et enfin notre audience récente avec M. VOGT président de la commission éducation et jeunesse du Conseil Départemental 68 sont autant de raisons de penser que nous pouvons avantageusement y contribuer, et ainsi optimiser le denier public, pour le plus grand bien des publics accueillis, et en premier lieu les scolaires.

L'expertise locale de nos militants est un gage de rénovations réussies et de constructions pertinentes. Le duopôle d'Ensisheim ainsi que plus récemment la salle Albouy de Wittelsheim ont été construites sur la base de référentiels d'équipements SNEP-FSU, que notre Ministère prend en référence au niveau national, et d'autres peuvent l'être.

Nous notons que les installations sportives (piscines, gymnases, salles spécialisées) sont également utilisées par les écoles et associations sportives fédérales et nous pensons pouvoir faire la synthèse des différents besoins. Nous affirmons même que nos propositions sont à même de satisfaire ces publics divers : les aménagements pour les élèves en EPS sont souvent très bien accueillis par les clubs et leurs jeunes catégories et nos collègues de l'élémentaire en sont ravis.

Jean-Paul Omeyer, qui ne parle que de sport, du fédéral mais aussi du non-fédéral (qui concerne lui deux français sur trois), précise :

« Une pratique régulière du sport, entre 20 minutes et une heure par jour, fait réaliser à la sécurité sociale une économie moyenne de 300 euros par an.

En plus, 28 % d'absentéisme en moins permet 10 % de rendement en plus dans les entreprises.

Le poids économique du sport en France est de 110 milliards d'euros par an. »

En ces périodes difficiles, pandémie, terrorisme, tensions sociales et sociétales, nous pensons que l'EPS, qui est LA discipline où les élèves incorporent (au sens strict du terme) les valeurs de notre République, est sous utilisée, et bridée dans ses actions faute d'équipements ad hoc.

Et quel témoignage de résilience ce serait, si, sous votre impulsion, nous arrivions à construire-rénover, en nous inspirant de techniques du passé qui ont fait leurs preuves, le « bois-paille », et surtout en Alsace.

Nous vous proposons, Mme la Rectrice, l'échéance de la semaine du 7 au 11 décembre pour cette première rencontre.

Benjamin MAILLOT Secrétaire académique du SNEP-FSU de Strasbourg